



**CONSEIL D'ETABLISSEMENT**  
**Case postale 136**  
**1024 ECUBLENS**

**PROCES-VERBAL**

**de la séance du 6 mai 2015**

**19 h 00**

**Bâtiment Mercure – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens**

**Salle Polyvalente**

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 18 février 2015
- 3) Informations de la Direction des écoles
  - Présentation du projet LIFT – Sensibiliser des élèves au monde du travail
- 4) Informations groupes de travail
  - Fêtes de fin d'année
  - Règlement des transports scolaires – situation
  - Jardin des parents
  - Défi Pro Vélo – situation
  - Constructions scolaires
- 5) Divers – Propositions individuelles

<b><u>Présents</u></b> :	Mme Pascale	<b>MANZINI</b>	Présidente et conseillère municipale
	Mme Catherine	<b>GAUCHOUX</b>	Conseillère communale
	M. Charles	<b>KOLLER</b>	Conseiller communal
	M. Serge	<b>LUGON</b>	Directeur des écoles
	Mme Isabelle	<b>COSTA RUBIN</b>	Doyenne primaire
	Mme Marie-Claire	<b>BERGERON</b>	Enseignante
	Mme Ariane	<b>RAPPAZ</b>	Enseignante-Médiatrice
	Mme Maïté	<b>PEREZ CHEVALLAZ</b>	Parents
	Mme Karine	<b>VERNEZ THOMAS</b>	Parents
	M. Marc	<b>MADERI</b>	Parents
	M. Vincent	<b>GUYAZ</b>	Pasteur
	M. Aitor	<b>IBARROLA</b>	Commission d'intégration
<b><u>Excusés</u></b> :	Mme Natascha	<b>ALLENBACH</b>	APE
	M. Steve	<b>RENGGLI</b>	Centre de Jeunes
	M. Jorge	<b>IBARROLA</b>	Conseiller communal
<b><u>Absente</u></b> :	Mme Clémentine	<b>HUBLEUR</b>	Parents
<b><u>Procès-verbal</u></b> :	Mme Sylvette	<b>MENETREY</b>	secrétaire

**Mme Manzini** ouvre la séance. Elle annonce les personnes excusées ou absentes et souhaite la bienvenue à M. Koller, membre des Autorités, pour sa première participation au Conseil d'établissement.

### **1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

### **2. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 février 2015**

Le procès-verbal de la séance du 18 février 2015 est adopté sans modification avec remerciements à son auteur.

### **3. Informations de la Direction des écoles**

Présentation du projet Lift par Mme Lorenzini. Ce projet consiste à sensibiliser des élèves au monde du travail par une intégration hebdomadaire sous contrat de 2 à 4 heures en entreprise, rémunérés entre fr.5.- et fr.8.- de l'heure. Le Conseil d'établissement est sollicité dans le but de porter sa contribution au recrutement d'entreprises pour accueillir les élèves qui seront eux, soutenus par les enseignants. Ces derniers ont eu l'occasion de prendre connaissance de ce projet lors de la dernière conférence des maîtres du 28 avril et plusieurs d'entre eux ont adhéré au projet. Le Conseil d'établissement est également prêt à le soutenir. D'ici la prochaine séance du 11 novembre, un cahier des charges sera défini afin de mieux approcher les éventuelles entreprises formatrices et de quelle manière. Un répertoire d'entreprises sera créé lorsqu'elles auront donné leur accord de principe pour participer au projet. Un groupe de travail sera constitué au sein du Conseil d'établissement pour plancher sur la manière de lancer ce projet à Ecublens. M.Lugon préconise qu'un seul représentant de ce groupe soit en lien avec celui des enseignants pour la réalisation du projet. Le coût sera financé par la Commune pour un montant de fr.300.- à 500.- par année.

La Direction des écoles n'a pas d'autres communications à présenter.

#### **4. Informations groupes de travail**

- ***GT Fêtes de fin d'année***

L'organisation de la matinée du 3 juillet suit son cours. Les membres du Conseil d'établissement qui voudront bien être présents pour le gonflage des ballons dès 07h00 du matin seront les bienvenus.

- ***GT Règlement des transports scolaires***

Le règlement a été déposé auprès du Département pour validation avant présentation au Conseil communal en mars dernier. Pour l'instant le Département n'a pas encore donné son accord.

- ***GT Jardin des parents***

Les premières rencontres organisées n'ont attiré qu'une à deux personnes. Cependant le projet va se poursuivre en favorisant les rencontres à un seul et même endroit, de préférence en fin de journée, pour tenter de faire mieux connaître le projet.

- ***GT Projet Défi Vélo***

Le projet a été soumis à l'unité PSPS pour une prise en charge financière. Toujours pas de réponse de la part de l'unité, qui sera relancée.

- ***GT Constructions scolaires***

Le projet du concours a été lancé depuis le 28 avril pour le futur collège du Crosset. La construction d'un nouveau bâtiment pour l'APEMS à la Coquerellaz sera réalisée pour la rentrée 2017. Les nombreuses demandes d'inscriptions pour les réfectoires amènent le Service administratif à prévoir une liste d'attente pour la rentrée d'août 2015, principalement pour le réfectoire de la Coquerellaz.

#### **5. Divers – Propositions individuelles**

**Mme Perez Chevallaz** souhaite que lors des conférences de parents, ceux-ci soient informés que pour accéder à la maturité professionnelle après avoir fait un apprentissage, les 14 points atteints à la fin de la scolarité permettent d'accéder à cette formation sans passer d'examens d'entrée.

**M. Maderi** a reçu un retour d'information d'un parent relatif à un évènement accidentel estimé mal géré par les enseignants. **M. Lugon** précise qu'une procédure en cas d'accidents est très claire et qu'une marche à suivre est remise à chaque début d'année scolaire aux membres du corps enseignants. Il demande que lorsque de tels propos sont rapportés, il est indiqué d'encourager les personnes concernées à prendre contact avec lui pour en parler. La situation relatée par **M. Maderi** n'est pas parvenue jusqu'à la Direction des écoles.

**M. A. Ibarrola** demande à **M. Lugon** s'il est prévu une ou deux séances de cérémonie des promotions. M. Lugon indique que compte tenu du nombre d'élèves promus, il n'y aura qu'une cérémonie en 2015.

Prochaine séance : mercredi 11 novembre 2015, 19 h 00, salle polyvalente.

Séance levée à 20 h 45.

La secrétaire :

*S. Menétrey*

S. Menétrey